

Décembre 2021 | Votre magazine d'information

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



UN FEU D'ARTIFICE
pour les fêtes de Noël



Réagissez à l'actualité
de la Ville sur le Facebook
Ville de Dammarie lès Lys



Pour quand est prévue l'ouverture de l'école au Bois du Lys ?

Les travaux vont démarrer début 2022 pour un objectif d'ouvertures éventuelles de quelques classes à la prochaine rentrée. Toutefois la décision d'ouvrir des classes est de la compétence de l'Éducation Nationale qui déterminera du nombre de création de classes en fonction des évolutions du nombre d'enfants.



Le centre de loisirs existera toujours ?

Oui, il n'y a aucun changement dans ce domaine. Il fonctionnera à l'identique. Compte tenu des capacités du site du Bois du Lys, il pourra accueillir en plus une école.



Nous avons constaté qu'au nouveau cimetière de Vosves, il n'y avait plus d'eau pour arroser. Pour quelle raison ?

Les points d'eau ont été mis en hors-gel depuis le 12 novembre. Ils seront remis en eau au printemps.



Nous venons d'emménager à Dammarie. Comment s'inscrire sur les listes électorales pour l'année prochaine ?

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales dammariennes depuis le site Internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47> ou sur place au Centre Administratif (593 rue du Bas Moulin) avec un justificatif d'identité, de domicile et le formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription



Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Sommaire

- P.4-5** En bref
- P.6-7-8** Des festivités de Noël féeriques
- P.9** Une initiative en faveur de l'inclusion professionnelle
- P.10-11-12-13** Budget participatif : découvrez les projets à départager par vos votes
- P.14** Une exposition éphémère pour apprendre à observer les oiseaux
- P.15** Ambition 2030 : Bâtir ensemble l'avenir du territoire communautaire
- P.16** Ralentir, inspirer, souffler pour une meilleure santé
- P.17** Espace muse vient danser à Dammarie-lès-Lys
- P.18** Tribune libre
- P.19** Retour sur les décisions du conseil municipal
- P.20-21** Rétrospectives
- P.22-23** Agenda

La Ville a souhaité donner un caractère résolument joyeux et familial aux fêtes de fin d'année. Comme vous avez pu le constater, Dammarie commence à vêtir ses habits d'hiver avec l'installation des décorations de Noël. Nos aînés vont bientôt recevoir leur cadeau gourmand et le programme des festi-

tés est prêt, comme vous pourrez le constater à la lecture d'un article sur ce sujet dans ce Lys'mag. Le 19 décembre, je vous invite donc toutes et tous à nous retrouver sur la place de l'Hôtel de Ville pour une journée festive. Outre le marché de Noël qui y sera accueilli cette année, de nombreuses animations gratuites à destination de toute la famille seront proposées. En fin d'après-midi, les enfants seront invités à récupérer une lanterne afin de se rendre avec leur petite lumière à l'Abbaye du Lys où sera tiré un feu d'artifice. Je souhaite que ces moments enchantent petits et grands et témoignent d'un retour progressif à la vie « d'avant » bien que la COVID soit toujours présente et que nous connaissions aujourd'hui une 5^e vague. Notre volonté est de maintenir du lien et des activités au sein de la commune tout en veillant à respecter les gestes



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

barrières et le port du masque.

L'esprit de partage est aussi celui qui a guidé notre volonté de participer à la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, à travers l'opération Duo Day. Pendant une journée, des agents municipaux volontaires ont

accueilli des stagiaires en situation de handicap qui ont pu s'immerger dans le monde du travail et découvrir des métiers qui pourront les aider à trouver ou retrouver un emploi. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à cette journée qui vise à rendre notre société plus inclusive et plus ouverte.

Enfin, puisque j'évoque l'engagement citoyen, je vous rappelle que nous entrons dans la phase de vote concernant les projets qu'une quarantaine de Dammariens ont soumis dans le cadre du premier budget participatif de la ville. Je tiens à féliciter l'ensemble des contributeurs pour leurs idées et j'encourage maintenant chacun d'entre vous à en prendre connaissance et à voter.

Je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Bien sincèrement

Carnet

Naissances : Bienvenue à BA Coumba DARASE Anaë, GATTEAU Elsa, MOKEDDEM Yasmine, GRANDIDIER Léone, VACHERESSE Thylio, RIOBÉ Alban.

Mariages : Félicitations à Jennyfer RAMAZANI DADA et Dieu Merci TSHIBAKA NGANDU (06/11/2021), Aylin KAZANC et Murat KARATAS (06/11/2021),

Nelly MONA et Désiré BABOULA WAGANZA (20/11/2021).

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



Distribution des cadeaux de fin d'année aux seniors

La remise des cadeaux gourmands à tous les Dammariens âgés de plus de 65 ans s'effectuera du mercredi 8 au vendredi 10 décembre au Volubilis, à l'Annexe de l'Espace Pierre Bachelet, ou à l'Espace Albert Schweitzer de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Une remise festive sera proposée aux aînés de la Résidence de l'Ermitage mardi 7 décembre à 14h30

UNRPA : inscriptions aux activités



Les inscriptions aux activités de l'ES UNRPA (Union Nationale des Retraités et des Personnes âgées) pour l'année 2022, débiteront à compter du vendredi 3 janvier au Volubilis de 9h30 à 12h. L'UNRPA vous invite à venir jouer au Tarot tous les 1^{er} vendredis de chaque mois et à la Belote tous les 4^e mardis du mois.

Aide de la Ville pour la formation



L'animation vous intéresse ? Dès 17 ans vous pouvez obtenir le BAFA, brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs. Il permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs).

La validation de cette première session, d'une durée d'au moins 8 jours, vous permettra d'obtenir la qualité d'animateur stagiaire. La Ville prend en charge une partie du coût de la formation. Il reste à charge du stagiaire la somme de 115 €.

Info : Stage BAFA – du 18 au 26 décembre.

Inscription auprès de la Structure Information

Jeunesse (SIJ) à l'Espace jeunes : 01 64 87 45 04

Permis de LOUER

À partir du 1^{er} janvier 2022, Dammarie-lès-Lys appliquera le « Permis de louer ». Ce dispositif de la loi ALUR assure aux locataires un bien conforme aux normes de sécurité et d'habitabilité. Lors de chaque mise en location d'un logement destiné à l'habitation principale, le propriétaire devra constituer un dossier et permettre à la commune de réaliser une visite de contrôle de son bien. L'autorisation préalable de mise en location sera délivrée sous 1 mois au plus tard après la réception du dossier complet pour permettre la signature du bail.

Seuls sont concernés les périmètres suivants : Château Gaillard (avenue Charles Prieur), l'Abbaye du Lys/Fontaine couverte (rue du capitaine Bernard de Poret, rue François Lips, rue Pasteur, rue du Lieutenant Moisant, rue du capitaine Edouard Roemer, Ernest Guillard, rue Charles de Gaulle), Petit Dammarie/Clos Saint-Louis (rue des frères Thibault, impasse des Montenailles, avenue Montaigne, avenue Jean Jaurès, et l'avenue du Colonel Fabien.

Une nouvelle autorisation est nécessaire à tout changement de locataire. Les renouvellements, les reconductions et les avenants au bail ne sont donc pas concernés. En l'absence de dépôt de demande ou défaut d'autorisation préalable, le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende.

Info : www.melunvaldeseine.fr ou

www.service-public.fr



CHASSE : PRUDENCE EN FORET

Au cœur d'un territoire densément urbanisé, le massif forestier de Fontainebleau reste un espace naturel accueillant une faune riche comme les cerfs, chevreuils et sangliers. Leur prolifération nécessite cependant une régulation par des actions de chasse. Les sangliers attirés par les abords des villes causent parfois des problèmes : accidents de la circulation, dégâts aux propriétés, clôtures et jardins...

Comme les saisons précédentes, la chasse se déroule les lundis et jeudis ainsi que quelques vendredis jusqu'au 28 février 2022. Au sud du massif, la forêt de la Commanderie est chassée le samedi matin jusqu'au 26 février 2022.

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace. Chacun doit être vigilant et attentif à la signalisation mise en place lors des jours chassés.

Fin de collecte des déchets verts

En période hivernale le Smitom-Lombric suspend la collecte des déchets verts. La date du dernier ramassage est fixée au 15 décembre avant une reprise au printemps.



21/01
2022

+

VŒUX

A LA POPULATION



Le Maire Gilles Battail et le conseil municipal vous invitent à la soirée des vœux le vendredi 21 janvier à 19h à l'Espace Pierre Bachelet. L'entrée est libre, mais conditionnée à la présentation d'un pass sanitaire à jour.

Nouveau calendrier de collecte des déchets

Attention, à compter du 3 janvier 2022 des changements vont intervenir sur la collecte des déchets des communes de l'Agglomération Melun Val de Seine.

A Dammarie, les précédentes zones de ramassage ne s'appliqueront plus.

	PAVILLONS	COLLECTIFS
  ORDURES MÉNAGÈRES	LUNDI et VENDREDI	LUNDI, MERCREDI et VENDREDI
 EMBALLAGES	JEUDI	JEUDI
 DÉCHETS VERTS Semaines 11 à 50	MARDI	MARDI
 CERTAINES RUES LIMITROPHES NE SONT PAS COLLECTÉES AVEC LES SECTEURS MENTIONNÉS CI-DESSUS.		
 RUE DE LA FOSSE AUX ANGLAIS RUE DELAROUÉ RUE NOUVELLE RUE AUDIN RUE ALBERT SALMON	MARDI et VENDREDI	JEUDI MERCREDI



Des festivités de Noël

TOUTES EN LUMIÈRE

Les illuminations sont en place, le programme des festivités est prêt ! La Ville de Dammarie vous donne rendez-vous dimanche 19 décembre sur la place de l'Hôtel de Ville pour une journée de magie et d'émerveillement. Au programme un marché de Noël, rythmé d'animations gratuites à destination des familles dans un décor féerique. La journée se clôturera par un feu d'artifice dans le parc de l'Abbaye.





Vous êtes gourmand, à la recherche d'idées cadeaux ou vous avez juste envie de vous promener afin de rencontrer le Père Noël ? Cette année le marché de Noël sera installé sur la place de l'Hôtel de Ville. Stands de produits artisanaux côtoieront stands de confiseries et de boissons chaudes. Vous pourrez par exemple déguster et acheter les bières artisanales de la Brasserie des Grottes d'Alexandre et Lionel, qui vous présenteront leur concept atypique de bières brassées dans un ancien site d'extraction de chaux et leurs nombreuses variétés de bières artisanales (ambrées, blondes à basse fermentation...). « Pour notre première participation au marché de Noël de Dammarie,



nous proposerons des coffrets de fêtes avec un panachage de différentes bières souterraines » précisent-ils. Les gourmandises de la ruche de Jean-Claude Croize, des abeilles du coulant, sauront aussi ravir votre palais. L'apiculteur dammarien, membre

du Gabi proposera des produits issus des récoltes de ses ruches, basées en lisière de forêt de Fontainebleau. Miel de printemps, de ronce, pain d'épice, et nonettes seront en vente. « C'est ma quatrième participation au marché de Noël de Dammarie, c'est un rendez-vous agréable et une bonne occasion de faire découvrir mes produits faits-maison ».

Pour l'occasion, il proposera des paniers festifs aux multiples possibilités de composition. Vous trouverez aussi sur le marché les produits phares des fêtes comme huîtres et fruits de mer, champagne et foie gras. Bien entendu, outre les idées de cadeaux gourmands vous pourrez aussi trouver d'autres types de cadeaux comme les compositions artisanales de Gaëlle, les bijoux créés par Marion, des accessoires et des décorations d'intérieur, ou encore les jouets de Sonia.

LE CHALET DU PÈRE NOËL

Parce qu'il est la star des enfants sages lors des fêtes de fin d'année, la Ville a prévu la venue du Père Noël ! Rencontrez-le dans son joli chalet décoré, pour discuter avec lui et vous prendre en photo.

Les enfants pourront aussi lui déposer leurs plus beaux dessins sur le thème de Noël et participer au tirage au sort.

De 10h à 12h et de 14h à 18h.

LA PAUSE GOURMANDE

Parce que les fêtes de fin d'année sont un moment de partage et de convivialité, la Ville offrira un verre de vin chaud ou de jus de fruits, accompagné de marrons chauds, aux visiteurs. Pour les plus gourmands un stand de délices sucrés et de boissons chaudes proposera du nougat, de la barbe à papa, des crêpes...





DE NOMBREUSES ANIMATIONS GRATUITES VIENDRONT RYTHMER LA JOURNÉE POUR ÉMERVEILLER PETITS ET GRANDS !

PROMENADES EN CALÈCHE

Profitez d'une balade, dans une jolie calèche, aux sons des sabots des chevaux qui eux aussi auront revêtu leurs accessoires de fête !
De 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

FANFARES DÉAMBULATOIRES

Vêtus de leurs habits de Noël, les musiciens de la compagnie Up Event assureront une ambiance festive avec leur fanfare déambulatoire.
De 15h à 16h et de 18h à 19h.

ATELIERS CRÉATIFS

Les équipes d'animation du centre de loisirs du Bois du Lys proposeront tout au long de la journée des activités créatives, en lien avec les fêtes.
De 10h à 12h, de 14h à 16h et de 16h30 à 18h.

ATELIERS LUDIQUES

Tout au long de la journée, les enfants pourront profiter d'ateliers de maquillage et de sculptures de ballons.
Stand maquillage de 10h à 12h, de 14h à 16h et de 16h30 à 18h.
Stand sculpture sur ballon de 10h à 12h et de 14h à 18h.

RENCONTRE AVEC LA MASCOTTE DE NOËL

Le Père Noël ne compte pas venir seul ! Sur votre chemin, vous croiserez peut-être la route d'un beau pingouin, exceptionnellement de passage à Dammarie.
De 14h à 18h.

SPECTACLES D'ÉCHASSIERS

Les échassiers lumineux de la compagnie Night&live Musiker prendront part à cette journée avec un show féérique sur le thème de Noël !

1^{er} passage : 14h à 14h30

2^e passage : 16h30 à 17h

3^e passage : 18h à 18h30

CONCERT DE NOËL

Un moment traditionnel totalement ancré dans l'esprit de Noël, offert par la chorale accompagnée des musiciens de l'Harmonie municipale.

De 11h à 11h30 dans l'Église Notre Dame de la Visitation.

De 12h à 12h30 sur le marché de Noël.



FEU D'ARTIFICE

Quoi de mieux pour clôturer cette journée, qu'un feu d'artifice !

Les enfants sont invités sur la place de l'Hôtel de Ville à partir de 18h pour récupérer leur petite lanterne afin de se rendre tous ensemble, dans une ambiance festive et chaleureuse et à la lumière des bougies, vers l'Abbaye du Lys où sera tiré le feu d'artifice vers 18h30.

UNE INITIATIVE EN FAVEUR de l'inclusion professionnelle

La Ville de Dammarie-lès-Lys a participé à l'opération nationale Duo Day. Pendant une journée, une personne en situation de handicap était invitée à former un binôme avec un agent municipal pour découvrir et participer à son activité professionnelle.

Au total, 12 stagiaires en situation de handicap ont été accueillis par des agents de la ville. Au programme de cette journée : découverte des métiers, participation active et immersion dans le milieu professionnel. Une expérience enrichissante pour l'ensemble des participants qui ont tous été surpris par la simplicité qui s'est rapidement installée. « Nous avons débuté la journée par un partage de nos expériences professionnelles et personnelles, comme deux collègues et homologues » déclare Corine, agent d'intervention social au pôle senior du CCAS.

« Corine s'est intéressée à mon parcours, m'a donné des conseils, m'a guidée et confortée dans mon choix de reconversion professionnelle dans ce milieu » précise Bibiche, son binôme. Cette dernière a été victime d'un accident de travail la rendant inapte à poursuivre sa précédente activité professionnelle dans la logistique. D'autres n'ont pas encore connu le milieu du travail. C'est le cas de Titouan, 19 ans, qui est scolarisé à l'Institut d'éducation motrice de formation professionnelle. Le Duo Day a donc été pour lui l'occasion de décou-



▲ Alain Mirza, élu au handicap, rencontre Titouan participant de ce Duo Day.

vrir un univers professionnel « Ce stage m'a confirmé mon envie de travailler plus tard dans les métiers de l'accueil et de l'administration ». Passionné de sport, Titouan pratique le basket-fauteuil en compétition nationale, témoignant ainsi que le handicap n'est pas un frein à la poursuite de ses ambitions.

DÉPASSER LES PRÉJUGÉS

Une journée qui a été jalonnée par de belles rencontres, des partages d'expérience et la naissance de vocation comme pour Tan-

guy, qui a réalisé son stage au sein du service voirie de la Ville en compagnie d'Omar. Tanguy a fait preuve de réelles capacités pour effectuer plusieurs tâches qui lui ont été confiées sur plusieurs chantiers, notamment lors de sa première utilisation d'une machine à compression pour le marquage au sol de passages piétons. Son intérêt et son efficacité lui permettront peut-être de « transformer l'essai » s'il souhaite candidater. Car c'est aussi l'objectif des Duo Day : offrir l'opportunité de découvrir un environnement de travail, de préciser un projet professionnel, d'amorcer un parcours d'insertion et aussi de convaincre ensuite un employeur des possibilités d'intégration, de performance et d'autonomie des personnes en situation de handicap. Alain Mirza, conseiller municipal délégué au handicap ajoute : « Cette journée est une opportunité pour les personnes en situation de handicap de faire preuve d'autodétermination. Pour nous, employeurs il s'agit de rencontrer des personnes compétentes, de changer notre regard sur les personnes en situation de handicap et de dépasser nos préjugés. »

BUDGET PARTICIPATIF : découvrez les projets à départager par vos votes

Après les temps de rencontre, le dépôt des projets et un premier examen sur leur faisabilité, vient l'heure du vote. Alors, solidarité, environnement, sport, ... ? Quels seront vos choix ?



sant cette enveloppe n'ont donc pas pu être retenus. Des projets pourraient par ailleurs demander quelques ajustements. Pour certains la localisation proposée n'est pas forcément adaptée. Pour d'autres une concertation des riverains pourrait s'avérer nécessaire ou une autorisation de certaines instances. C'est le cas pour quelques aménagements sur le site de l'Abbaye du Lys qui nécessitent un accord des ABF (Les Architectes des Bâtiments de France). Enfin la réalisation à court termes de certains projets

28 projets sont à découvrir ▶

sera conditionnée par la pénurie de matériaux qui engendre aujourd'hui une baisse de l'approvisionnement, des retards de livraison et une flambée des prix. Nous vous invitons maintenant à découvrir les projets citoyens retenus, pour lesquels vous êtes invités à voter. En jeu : leur réalisation en 2022.

Pour cette première édition du budget participatif une quarantaine de projets ont été proposées par les Dammariais. 28 d'entre eux répondent aux critères définis par la Ville et ont donc été retenus, après analyse succincte en terme de faisabilité et un chiffrage estimatif du projet. Pour rappel, le budget participatif, dispose cette année d'une enveloppe de 200 000 € en investissement. Le montant maximum alloué à un projet a quant à lui été fixé à 30 000 €. Les projets dépas-

COMMENT VOTER ?

Faites votre choix parmi les 28 projets retenus, en indiquant le ou les projet(s) (3 au maximum) classé(s) par ordre de préférence sur le bulletin de vote. Ce dernier est disponible sur le site de la ville (www.mairie-dammarie-les-lys.fr) ou dans l'un des sites de vote (Espace Albert Schweitzer, Centre Administratif et espace Gérard Philippe). Une fois votre bulletin rempli, il faudra nous le faire parvenir par e-mail (budgetparticipatif@mairie-dammarie-les-lys.fr) ou le déposer dans l'urne disposée dans les sites de vote précisés précédemment. Il est également possible d'indiquer votre choix sur papier libre, en inscrivant le numéro du ou des projet(s) choisi(s).



n°1

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Environnement

Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur les parkings des résidences.



n°8

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Environnement

Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques à la piscine, la gare et le pôle santé.



n°31

STATION DE RECHARGE SOLAIRE POUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES

Environnement

Installer des stations de rechargement à énergie solaire sur les parkings des résidences de Dammarie ou sur l'espace public.



n°34

UNE VILLE PLUS VERTE

Environnement

Prévoir davantage d'espaces verts à travers la ville, grâce à la plantation d'arbres et d'arbustes et l'aménagement de jardinières supplémentaires. Les habitants pourront participer à l'embellissement de la ville en disposant de ces jardinières.



n°4

ARBRES COMESTIBLES

Environnement

Planter des arbres fruitiers dans les parcs, écoles et jardins de la ville ainsi que sur la voie publique.



n°35

SQUARE PÔLE GARE

Cadre de vie

Réaménager le square (baptisé auparavant square de la Chocolaterie) situé avenue Anatole France, rue Rousseau Vaudran, avec davantage de mobilier urbain, notamment des bancs.



n°23

PARCOURS ÉCO-CITOYEN

Environnement

Aménager un parcours pédagogique sur le thème du développement durable.



n°41

VÉGÉTALISATION DES MURS DE L'ÉCOLE RENÉ COTY ET MISE EN PEINTURE

Environnement

Végétaliser les murs de l'école René Coty, y créer un lieu de biodiversité et mettre en peinture la piste cyclable de l'école.



n°27

CHANGER LE CADRE DE VIE DU GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON

Cadre de vie

Créer des espaces couverts végétalisés. Peindre les fresques détériorées des écoles maternelles.



n°3

SQUARE À LA PARISIENNE

Cadre de vie

Aménager un square à l'emplacement de l'espace vert, situé face au 230 avenue Emile Zola, sur le modèle des squares parisiens, avec la pose de bancs, de poubelles et l'aménagement d'une aire de jeux.



n°20

AMÉNAGEMENTS PLACE DU 8 MAI 1945

Cadre de vie

Aménager la place en y installant des bancs supplémentaires confortables et des abris.



n°22

RÉAMÉNER LA PLACE DU 8 MAI 1945

Cadre de vie

Aménager la place en y installant un abri et un espace dédié à la pétanque.



n°33

LOISIRS POUR TOUS

Loisirs et détente

Installer des mobiliers pour des activités de loisirs (tables de tennis de table, de pique-nique et de take ball, appareil de fitness...) au bois du quartier de la Justice.



n°7

CONSTRUCTION D'ABRIS EXTÉRIEURS

Cadre de vie

Installer un kiosque dans le parc de l'Abbaye du Lys permettant de s'abriter.



n°37

ABRI PLACE DU 8 MAI 1945 ET PASSAGE PIÉTON 3D

Cadre de vie

Créer un abri extérieur permettant de s'abriter et réaliser la signalisation des passages piétons avec un effet « 3D ».



n°11

AIRE DE JEUX AU PARC DU CHÂTEAU GAILLARD

Loisirs et détente

Réaliser une aire de jeux pour enfants dans le quartier du parc du château Gaillard.



n°30

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX

Loisirs et détente

Aménager une aire de jeux et un espace détente au sein du parc de Farcy, dédiés aux familles, faits en matériaux naturels.



n°17

RÉALISER UN SKATE PARC

Sports

Créer un skate parc accessible aux sports de glisse.



n°24

CULTURE ET THÉÂTRE DE PLEIN AIR

Loisirs et détente

Créer un espace en plein air pour les représentations théâtrales et artistiques d'associations ou d'habitants dans le parc de l'Abbaye du Lys.



n°15

CANIPARCS*Loisirs et détente*

Installer, dans les 3 parcs de la ville, un espace sécurisé dédié à la promenade d'animal de compagnie sans laisse.



n°16

FRIGO SOLIDAIRES ANTI-GASPI*Solidarité*

Mettre à disposition de tous, un réfrigérateur où seront déposées des denrées invendues, non consommées, ... Les aliments seront gratuits et leur qualité contrôlée.



n°5

BOÎTES À DON*Solidarité*

Installer des boîtes à dons dans différents quartiers de la ville, réalisées en matériaux de récupération. Les Dammariens pourront y déposer les objets, en bon état, qu'ils n'utilisent plus et qui pourront être récupérés par d'autres intéressés.



n°14

SÉCURISATION DE L'AVENUE CHARLES PEGUY*Cadre de vie*

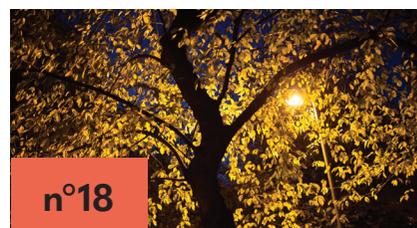
Procéder à la sécurisation de l'avenue Charles Peguy en abaissant la vitesse de circulation des véhicules.



n°12

ALLER À LA GARE À VÉLO SANS STRESS*Transport et mobilité*

Refaire les marquages au sol, de la chaussée et des trottoirs, de l'avenue du Colonel Fabien pour la cohabitation des piétons, cyclistes et automobilistes.



n°18

ECLAIRAGE DES TROTTOIRS*Cadre de vie*

Améliorer l'éclairage public des rues Anatole France et Emile Zola. Les branchages des arbres assombrissent ces zones.



n°13

PRÊT DE VÉLO-CARGO POUR LE TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE EN FAUTEUIL ROULANT*Transport et mobilité*

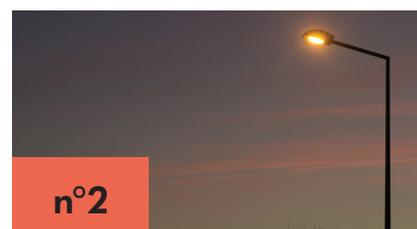
Proposer la mise à disposition, sur demande, d'un vélo à assistance électrique adapté aux personnes en fauteuil roulant.



n°26

FRESQUES MURALES HISTORIQUES*Loisirs et détente*

Réaliser des fresques, exposées en centre-ville, à partir d'anciennes cartes postales représentant la ville.



n°2

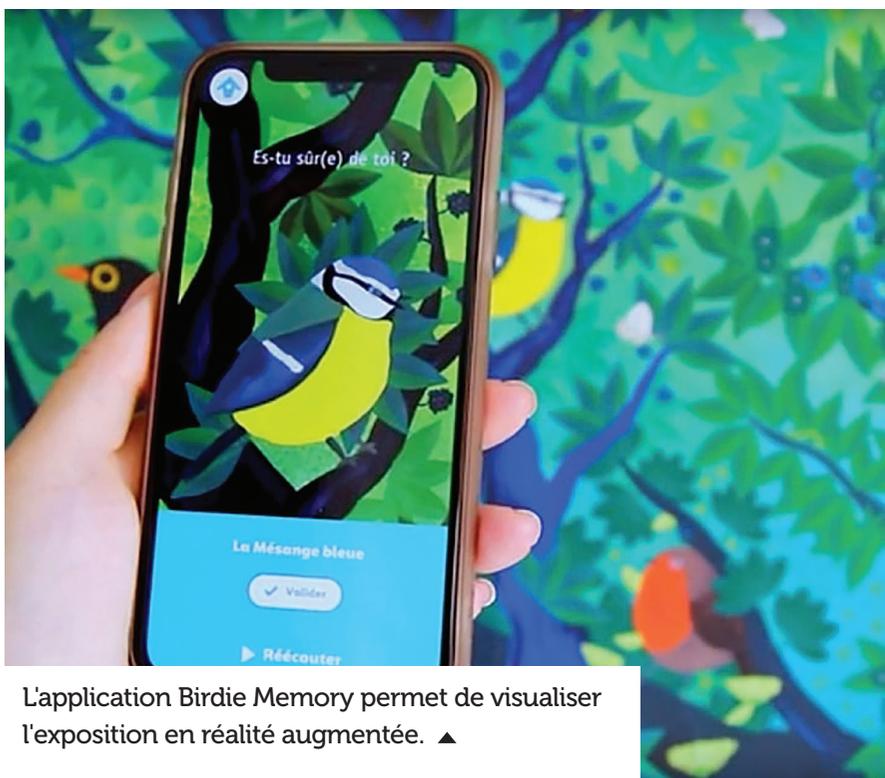
VILLE ÉTOILÉE*Environnement / Cadre de vie*

Lutter contre la pollution lumineuse en ville, en mettant en place une gestion différenciée de l'éclairage de nuit et en modernisant le parc de l'éclairage public.

UNE EXPOSITION ÉPHÉMÈRE

pour apprendre à observer les oiseaux

Du 21 au 31 décembre faites connaissance avec les oiseaux qui nichent près de chez vous grâce à une exposition interactive à la médiathèque.



L'application Birdie Memory permet de visualiser l'exposition en réalité augmentée. ▲

chants des 20 oiseaux et d'obtenir des informations précises sur chacun d'eux. Les chants proviennent d'enregistrements de la British Library de Londres et du Museum für Naturkunde de Berlin. Les utilisateurs pourront également tester leurs connaissances avec le mode Memory en répondant à un quiz sonore ludique avec 12 niveaux de difficulté pour progressivement apprendre à identifier le chant des 20 oiseaux. Des indices permettent de ne jamais rester bloqué et rendent ainsi le jeu accessible aux plus petits.

L'exposition « Observer les oiseaux » porte bien son nom. Elle se nichera à la médiathèque de Dammarie durant un peu plus d'une semaine afin d'initier les visiteurs à la reconnaissance d'une vingtaine d'oiseaux communs en Europe. Alouettes des champs, mésanges bleues et pics verts vous seront entre autres présentés, ainsi que leur chant, sur des panneaux en réa-

lité augmentée, accompagnés de supports pédagogiques.

COMMENT LES RECONNAÎTRE

Les visiteurs pourront, avec l'aide de leur smartphone, découvrir que les supports prennent vie grâce à l'application gratuite : Birdie Memory. Elle permet d'écouter et de réécouter les

Tout public

Exposition ouverte aux horaires habituels de la médiathèque (les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 18h et les mercredis et samedis de 10h à 12h puis de 13h30 à 18h).

Attention : pour profiter pleinement de l'exposition, veillez à avoir votre smartphone et à télécharger l'application Birdie Memory.

AMBITION 2030 :

Bâtir ensemble l'avenir du territoire communautaire

Jusqu'au 15 décembre, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine donne la parole à ceux qui vivent, travaillent ou pratiquent des loisirs sur le territoire, dans le cadre de l'élaboration du projet AMBITION 2030.

AMBITION 2030 a pour objectif de fixer les priorités d'actions de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, jusqu'en 2030, dans les différents champs d'intervention qui lui sont propres : développement économique, aménagement, transports, tourisme, environnement, habitat, culture, sport... Depuis un an, les élus du territoire et les services de la CAMVS échangent et travaillent sur ces différents thèmes. 26 enjeux prioritaires ont été définis,

à la suite d'un premier diagnostic. Parmi eux : accroître l'activité économique pour renforcer l'emploi, développer l'axe Seine, colonne vertébrale de notre territoire, assurer la transition écologique de notre agglomération, notamment par l'amélioration des mobilités, accompagner la réussite éducative et l'essor de l'enseignement supérieur, promouvoir la sécurité à l'échelle intercommunale... Après validation de ces orientations, les élus se sont réunis dans différents

groupes de travail pour bâtir un plan d'actions.

UNE CONCERTATION ACCESSIBLE À TOUS

Aujourd'hui le temps est celui de la concertation. Les propositions des élus communautaires sont soumis aux habitants et acteurs du territoire lors de réunions publiques. En parallèle, un site internet permet de prendre connaissance du diagnostic et des enjeux qui ont été identifiés. Chacun peut déposer ses propositions d'actions où participer à des discussions. L'anonymat des contributeurs est garanti. Création d'une piste cyclable, construction de logements pour personnes âgées, création d'un collège, les idées foisonnent et peuvent être débattues avec d'autres contributeurs habitants de l'agglomération.

Rendez-vous sur la plateforme : www.ambition2030.fr. Le bilan de la concertation sera présenté en janvier 2022 avant de faire l'objet d'un point à l'ordre du jour d'un conseil communautaire.



Rendez-vous sur le site Internet : www.ambition2030.fr ▲

Ralentir, inspirer, souffler POUR UNE MEILLEURE SANTÉ

L'association ESD Tai-chi Chuan enseigne les disciplines du Qi-Gong et du Tai-chi-chuan qui possèdent de nombreuses vertus pour la santé.



« **L**e Qi-Gong et le Tai-Chi-Chuan sont des arts du mouvement, de santé et de vitalité issus de la culture traditionnelle chinoise », explique Catrin Pasquet professeure de l'association. Nous apprenons à ralentir. Nous faisons l'éloge de la lenteur et de la douceur, en conjuguant progressivement la détente dans le mouvement, la respiration et la circulation du qi ("chi"). Les exercices de Qi Gong utilisent des mouvements, des postures corporelles, de respiration et de

mobilisation des souffles, ainsi que la concentration de l'esprit. Ils ne nécessitent que très peu d'efforts physiques. En Chine, il existe des centaines de méthodes différentes ! Le but recherché dans la pratique de ces exercices est de faire circuler l'énergie dans l'ensemble du corps et de la renforcer, en s'inspirant des connaissances développées par la médecine traditionnelle chinoise. Le Tai Chi Chuan et le Qi Gong peuvent être pratiqués à tous les âges et quelle que soit

la condition physique. Ces disciplines ne nécessitent aucun équipement spécial et peuvent se faire n'importe où : à la maison, dans le jardin, sur la plage... une fois que les mouvements ont été enseignés et sont maîtrisés.

ESD Tai-Chi Chuan : Cours de Tai-Chi-Chuan les mardis de 18h30 à 20h puis de 19h30 à 21h et les mercredis de 20h à 21h30. Cours de Qi Gong les mercredis de 9h30 à 11h, de 11h à 12h30 et de 18h30 à 20h, au groupe scolaire Maurice De Seynes, préau Louis Blériot.



ESPACE MUSE vient danser à Dammarie-lès-Lys

Espace Muse, association de danse originaire de Perthes en Gâtinais, s'installe à Dammarie-lès-Lys. Coralie Bordereau, professeure enseignera le Modern'Jazz aux petits comme aux grands.

« **N**ous souhaitons poursuivre notre histoire à Dammarie-lès-Lys, une ville que je connais bien », précise Coralie, qui a habité la ville pendant plusieurs années et s'y est représentée à l'occasion de spectacles dansants. Les cours débutants s'adressent aux petits dès l'âge de 4 ans car c'est à cet âge qu'ils sont en capacité de mémoriser leurs premiers pas de danse et de répéter plusieurs fois un même geste sans trop s'impatienter. Les adultes quant à eux pourront s'essayer aux pas les plus complexes :

Espace Muse
Danse Moderne Jazz
Cours les mercredis de
10h30 à 12h30 et vendredis
de 18h à 22h, préau
de l'école Paul Doumer.

« La danse jazz comporte des positions de base et des pas codifiés, comme en danse classique. La bonne maîtrise est importante, mais pas uniquement, puisque la danse est aussi ouverte à l'improvisation et à la création de ses

propres mouvements » précise la professeure. Tous les adhérents préparent actuellement le spectacle de fin d'année. Coralie Bordereau nous promet un véritable show costumé et rythmé. Si vous êtes impatient d'en découvrir davantage, vous pouvez assister aux répétitions et coulisses des chorégraphies sur la page Facebook d'Espace Muse. Vous pouvez également assister à un cours, lors de la journée portes ouvertes du mercredi 15 décembre.

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

« Les hommes déprécient ce qu'ils ne peuvent comprendre ».

Au fil des conseils municipaux et des tribunes libres que nous retrouvons ici, chaque mois, ces mots de Goethe viennent implacablement se rappeler à nous.

Il est vrai que lors de l'installation du premier conseil municipal de cette mandature, une partie de l'opposition a clairement rappelé que son rôle au sein de notre assemblée serait d'être « une opposition qui s'oppose ».

S'il est d'usage pour un groupe minoritaire, de s'opposer au groupe majoritaire ; il l'est cependant moins quand la position relève plus d'un principe intangible que d'une réelle volonté de remettre en question un mode de fonctionnement, de pensée, différent du sien.

Le sujet autour du budget participatif illustre à merveille cette position. Alors que nous pouvions légitimement penser qu'il serait accueilli favorablement, nous constatons dans les colonnes du Lysmag, qu'il demeure empreint de reproches. L'œil néophyte s'alarme du nombre de dossiers que les Dammariens ont soumis à cette première édition en faisant porter à la majorité municipale un soit disant « échec qui doit appeler à tirer des conclusions ».

L'objectivité et l'honnêteté intellectuelle auraient été de se renseigner sur les différentes villes similaires à la nôtre et qui bénéficient du recul nécessaire sur ces dispositifs pour en tirer des comparaisons valables. Ainsi nous aurions pu saluer le montant conséquent de ce premier budget exceptionnellement porté à 200 000 €. Nous aurions pu également être positivement surpris du nombre de dossiers déposés par les

Dammariens, chiffre conséquent (42) pour une première édition. Mais malgré, les explications nombreuses fournies par l'élu en charge de ce dossier, les modalités de réalisation de cet exercice démocratique semblent toujours critiquées de la même façon. Intention délibérée de nuire ou incompréhension totale ?

Concernant l'audit du personnel, nous sommes plus que surpris de découvrir que l'opposition, souhaite connaître les changements qui vont entrer en vigueur alors que la démarche associant les agents volontaires est en cours. Est-ce là une volonté délibérée de ne pas vouloir associer les agents municipaux à la modernisation de notre collectivité ou une totale incompréhension de nos institutions ?

Pour reprendre les propos du philosophe Spinoza, parfois il est préférable de « ne pas railler, ne pas déplorer, ne pas maudire, mais comprendre ».

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Le Bois du Lys va accueillir un nouveau groupe scolaire. Au delà de la modification de la carte scolaire et de son application progressive, son accès routier va devoir être sécurisé. Nous avons déjà émis l'idée de réduire la vitesse à 50 km/h sur l'ensemble de la rue Charles Péguy, de sécuriser ses accotements et d'avoir un passage surélevé limité à 30 km/h pour son accès. La contre-allée devra être aménagée afin de faciliter l'accès au parking. Selon les prescriptions générales en matière de limitation de vitesse, le maire exerce la police de la circulation sur les routes départementales situées à l'intérieur des agglomérations après avis du président du conseil départemental, à l'exception des routes à grande circulation. Serons-nous entendus ?

Face au déficit d'Île-de-France Mobilités creusé par la pandémie, Valérie Péresse avait martelé

juste avant les élections régionales : « Je ne lâcherai rien ». Elle se disait hostile à toute augmentation des tarifs, réduction des services ou baisse des investissements et réclamait l'aide financière de l'État. 6 mois plus tard, elle fait voter pour la fin de 2021 et 2022 la baisse des services en réduisant le trafic sur 165 lignes de bus, 6 RER, 13 lignes de métro et 4 de tram malgré la hausse de la fréquentation depuis septembre. Elle avait aussi annoncé en mars la mise en service de nouvelles rames RER pour la fin de l'année sur la ligne D. Finalement, il faudra attendre 2 années de plus. Avec les nouveaux accords socles pour l'attribution des réseaux de bus favorisant le dumping social et la désorganisation des réseaux, dont les chauffeurs et les usagers ont du faire l'amère expérience, la révolution des transports n'a pas eu lieu.

La résidence intergénérationnelle, gérée par un bailleur social, permet d'accueillir des seniors, des étudiants, des jeunes travailleurs et différentes populations sous conditions de ressources avec, initialement, une offre de services à la carte et une salle commune pour lutter contre l'isolement et favoriser le lien social. Les locataires s'étaient trouvés contraints de s'acquitter d'un service d'animations de 40,12 € par mois non mentionné dans leur bail. L'émoi fut vif d'autant que le reste à vivre pour beaucoup est faible. Le bailleur s'était incliné face au refus majoritaire. Mais les craintes demeurent. Au début du mois, des élus remettront les colis de Noël aux bénéficiaires. Souhaitons que la hôte ne soit pas alourdie de 480 € pour 2022.

Bonnes fêtes.

dammariécitoyenne@gmail.com

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Conseil municipal (CM) posture du Maire :
« Toute contradiction vaut opposition ! »

Notre groupe a voté contre la subvention de 207.609€ allouée à l'Espace Bachelet (EPB) lors de la délibération du CM du 18/11/21. En effet, nous ne sommes pas convaincus de la portée de ce lieu sur l'ensemble des dammariens. Pour nous, il est nécessaire de mener une réflexion sur la culture dans notre ville.

Cœur de Ville

La phase 3 des opérations 1 et 2 « Cœur de Ville » prévoit 2 opérations pour un montant de 3.106.821€, avec un éventuel financement de la région de 1M€ pour l'année 2021-2022, et un hypothétique financement complémentaire du département. Si par principe, nous saluons tout aménagement de qualité de notre centre-ville, il n'en demeure pas moins que nous tirons la sonnette d'alarme au sujet du reste à charge pour les dammariens qui demeure non-négligeable. Il ne faudra pas qu'il impacte l'avenir des habitants de notre ville par l'augmentation de la taxe foncière

pour sa part communale. Malgré une demande aux services de l'État pour un financement de cette opération, le dossier de Dammarie n'a pas été retenu, contrairement à Melun, Fontainebleau-Avon, Montereau, Nemours, Meaux et Coulommiers : Est-ce en raison d'un projet non conforme aux exigences du développement durable (Programme Action cœur de ville | Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (cohesion-territoires.gouv.fr))!

Budget participatif

Nous avons espéré avec la mise en œuvre du budget participatif (pour la somme minimale de 200 000 €) qu'il y ait une réelle volonté du maire d'adopter à nouveau l'une de nos propositions de campagne. A ce jour, aucun débat n'a eu lieu au sein du CM, aucune action n'est prévue à court terme, aucun retour des projets.

Avenue Berthelot : mécontentement

« La mise à sens unique de l'avenue Berthe-

lot, consécutive à la mise en place d'une piste cyclable se traduit par des troubles divers qui interrogent sur la conception globale de ce projet. Les habitants concernés souhaitent connaître les attendus de ce projet dont les conséquences vont bien au-delà de ce qui était présenté lors des réunions du mois de juin. » (Extrait de la lettre du collectif)

Des jeunes s'en prennent au maire et à la mairie :
silence au conseil municipal !

Projet de la CAMVS (éducation, santé, politique de la ville, transports) : une réunion boudée à Dammarie !

Audit : aucune nouvelle

Nous écrire : elu.unnouveausouffle@gmail.com

Patricia, Sylvie et Hicham

RETOUR SUR les décisions du conseil municipal

Le Lys'mag fait le point sur plusieurs délibérations prises par les élus lors du conseil municipal du 18 novembre dernier.

Modification du taux de la taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est un impôt perçu par la Commune, le Département et la Région. Elle s'applique aux opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments et aménagement. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager. Cette taxe permet de faire contribuer les propriétaires, promoteurs ou constructeurs à l'effort d'équipement de la Ville.

La Ville fait aujourd'hui face à une hausse de permis de construire d'immeubles collectifs notamment dans le secteur Gare. Les projets immobiliers vont entraîner une augmentation de la population et impacter les besoins en termes d'équipements publics. Le conseil municipal a donc acté l'augmentation du taux de la taxe d'aménagement sur certains secteurs dans lesquels la pression immobilière est la plus forte. Le taux de la taxe d'aménagement est de 15% dans l'ensemble du quartier Pôle Gare, et du quartier de la Croix Saint-Jacques, de 10% pour le quartier du Clos Saint Louis et du centre-ville et de 5% pour le reste de la ville.

Autorisation d'urbanisme en vue d'une extension de la Maison du Val de Seine

L'association « Les amis de Germenoy » a pour objet de promouvoir l'insertion des personnes handicapées. L'association souhaite construire un nouveau bâtiment d'environ 580 m² notamment sur un terrain appartenant à la ville. Le conseil municipal a décidé de vendre le terrain à l'Association les Amis de Germenoy au prix de 196 m² soit un prix de 27 048 €.

Délégation du Droit de préemption Urbain à la CAMVS

La Ville est compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme et de plein droit en matière de droit de préemption urbain. Une Déclaration d'Intention d'Aliéner a

été réceptionnée concernant la vente de parcelles situées au 444 avenue du Général Leclerc. Le code de l'urbanisme donne la possibilité au détenteur du droit de préemption de déléguer à un EPCI ce droit. La CAMVS a manifesté son souhait de préempter ces parcelles afin d'y installer la Police intercommunale.

Cette volonté découle du projet de territoire. L'une de ces orientations est de promouvoir la sécurité et nécessite donc le renforcement de la police. Or le siège de la CAMVS ne dispose plus de capacité d'accueil suffisante. Le bien, présente toutes les caractéristiques répondant aux besoins de la CAMVS.

Compte tenu du caractère d'intérêt général du projet, le conseil municipal décide d'autoriser le maire à transférer son droit de préemption urbain.





◀ Trocante

Déposer un objet et repartir avec un autre, c'est le concept de la brocante solidaire organisée par l'association ASIAD et la Ville. Plusieurs rendez-vous sont donnés dans l'année à l'Espace Albert Schweitzer. L'occasion de se séparer d'objets dont vous n'avez plus l'utilité en réalisant un geste écologique et solidaire.



Armistice du 11 novembre 1918 ▶

Le 11 novembre dernier, élus, anciens combattants et Dammariens ont rendu hommage à tous les morts pour la France et commémorer la Victoire et la Paix.



◀ Semaine du goût à l'école Maurice De Seynes

A l'occasion de la semaine du goût, l'école élémentaire Maurice de Seynes a accueilli Romuald SADOINE, chocolatier ambulant. Les élèves ont pu découvrir la provenance du chocolat, sa fabrication et les ingrédients qui le compose. Cette partie théorique a été suivie d'un atelier pratique qui a permis à chaque élève de repartir avec son mendiante. Une journée riche en apprentissage et en gourmandise.





▲ Les Cabs en difficulté

Les matchs se sont succédés durant le mois de novembre, sans succès pour les Caribous avec 2 défaites au compteur.

Ils sont pourtant toujours les premiers à ouvrir le score, voire à doubler l'avance comme lors du face à face avec l'équipe ultra-favorite de Lyon. Les matchs basculent sur des détails qui échappent à l'équipe dammarienne.

À noter la sportivité des supporters de Lyon qui scandaient à la fin du match le nom du gardien des Cabs pour saluer sa belle performance.

Clubs coup de pouce ▶

20 enfants scolarisés dans les écoles de la ville sont inscrits dans le dispositif Coup de Pouce clé. Une initiative qui permet à ces enfants (qui éprouvent des difficultés à lire) de bénéficier d'un accompagnement adapté et personnalisé.



◀ Micro-Folie

La médiathèque a fêté, fin novembre, l'anniversaire de la Micro-Folie Melun Val de Seine en proposant aux visiteurs divers ateliers artistiques.



Vendredi
10
décembre

vendredi 10 décembre **Le Dindon**

Après LE MARIAGE DE FIGARO, Les Nomadesques reviennent avec leur nouvelle création : LE DINDON de Feydeau, une comédie taillée sur mesure pour cette fine équipe.

Pontagnac, coureur de jupons invétéré, cherche obstinément à séduire Lucienne Vatelin qui lui déclare qu'elle restera fidèle à son mari... sauf si celui-ci la trompe et qu'elle en a la preuve.

Il n'en fallait pas plus pour faire croître l'ardeur de Pontagnac qui va tout mettre en œuvre pour parvenir à ses fins, dans un tourbillon de quiproquos et de péripéties rocambolesques !

Qui sera l'élu, qui sera le dindon ?

La mécanique est en place pour nous entraîner dans une tempête où l'on croise anciens amants, nouveaux soupirants et épouses outragées ! Une galerie de personnages cocasses qui n'auraient jamais dû se croiser, des quiproquos cousus de fil d'or... l'un des plus brillants vaudevilles du répertoire.

Du grand Feydeau mené de mains de maîtres par les comédiens de la compagnie des Nomadesques !

Espace Nino Ferrer à 20h30

Tarif plein : 20 €, Tarif réduit : 17 €,

Jeune : 8 €

samedi 18 décembre

BlaBla des Belles Bulles

Un spectacle de chansons où les notes et les mots s'envolent comme des bulles pour aller chatouiller les oreilles des petits et des grands. Un petit monde drôle et poétique où on entend des oiseaux, une vache, des sons de cloches et de râpe à fromage... On y voit des bulles qui babillent, des plumes qui volent... Un moment musical pour enchanter les yeux et les oreilles.

Médiathèque – 11h

Spectacle de chansons à partir de 1 an

Entrée libre

Sur réservation au 01 64 87 49 20





dimanche 12 décembre

Concert de Noël

Cette année, l'Harmonie municipale vous propose de vous retrouver pour un concert de Noël à l'Espace Nino Ferrer. Avec un répertoire varié et accessible, ce spectacle comblera les spectateurs de tous âges.

Espace Nino Ferrer – 16h
Entrée libre



Dimanche 19 décembre
Marché de Noël
et festivités

Voir pages 6, 7, 8..

Jeune public



samedi 18 décembre

Haut les nains !

Ou l'histoire de Blanche neige revisitée

Dans cette mise en scène épurée et poétique, l'histoire de Blanche neige revêt une dimension très moderne.

Une bonne histoire, c'est comme la bonne cuisine. Pour réussir la recette, il faut de bons ingrédients et ne pas chipoter sur les dosages. Au départ, un grand plat vide (la scène) et deux comédiens pour vous faire savourer la recette de « Blanche Neige et les sept nains » en cuisinant l'histoire en mime, narration et jeu théâtral enlevé.

Avec une bonne dose d'imagination et de grandes rasades de fantaisie, voici un récit théâtral relevé et gouleyant à souhait. A table !

Espace Nino Ferrer : 16h
Tarif unique : 10 €, groupe
(à partir de 10 personnes) : 7 €

Agenda

décembre

samedi 18
Mom'en contes
avec Emmanuelle Fontana
Médiathèque à 15h
Public : 4-8 ans
Entrée libre sur réservation

du 21 au 31
Exposition Observons les
oiseaux
Médiathèque
Entrée libre

janvier

dimanche 19
Dimanches en forme
Renforcement musculaire
Complexe sportif Jean Zay -
9h30 - 12h
Entrée libre

10h

18h

FEU D'ARTIFICE
ABBAYE DU LYS
18H30

Fêtes de Noël

19 décembre 2021

MARCHÉ DE NOËL | ANIMATIONS GRATUITES

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

